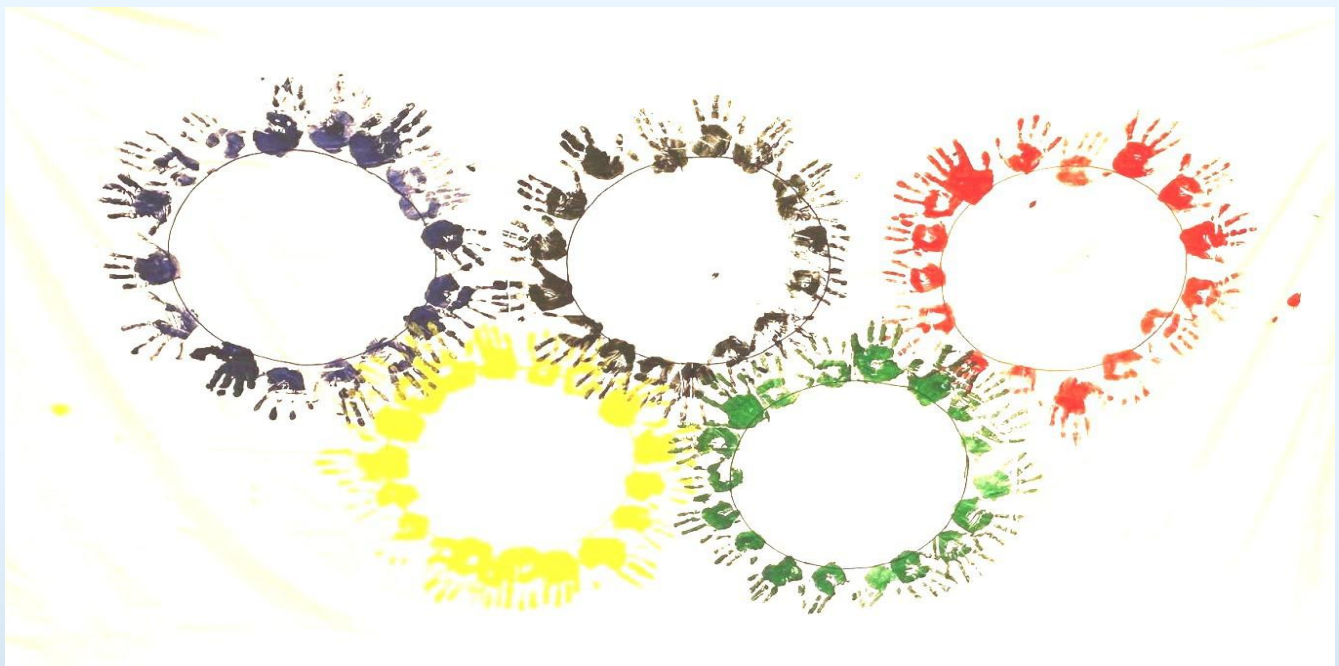




# SERBONNES

# AU FIL DE L'YONNE

ANNEE DES JEUX OLYMPIQUES



PRINTEMPS 2024

N°54

# LE MOT DU MAIRE

Chères Serbonnoises, chers Serbonnois,

A l'approche d'un été qui tarde à venir, un beau programme estival nous attend sur notre commune et nous espérons que le soleil sera au rendez-vous.

Après un marché du printemps organisé par la caisse des écoles, à l'heure où je vous écris, nous attendons avec impatience le salon du livre ce samedi 1<sup>er</sup> juin. Un premier rendez-vous qui s'avère prometteur et pour lequel je remercie sincèrement l'équipe qui s'est investie et qui a donné énormément d'énergie pour mener à bien ce projet. Le mois de juin a également été marqué par la fête de la musique, rendez-vous incontournable à Serbonnes organisé par le comité des fêtes, qui a eu lieu le 15 sur la place de notre village.



Et comme nouveauté, nous avons en collaboration avec les associations du village qui le souhaitaient fait évoluer la fête de la saint Victor en s'y investissant tous. Nous avons postulé afin de pouvoir accueillir Ville à Joie. Ville à Joie est un concept permettant de redynamiser nos cœurs de village, je vous invite vivement à venir voir le nombre d'activités prévues.

Sous le principe d'une « foire » mais à l'échelle de notre village vous retrouverez, à la fête de la Saint Victor le samedi 20 juillet sur la place, les associations du village venant présenter leurs activités, des expositions de photos anciennes, des thèmes et activités sur la nature, atelier sur les plantes comestibles ou médicinales, les animaux, mais aussi les organismes de la CCYN et leurs services offerts à la population, l'ADIL pour les aides à la rénovation énergétiques, et bien d'autres surprises. Et bien sûr, afin d'amuser les plus jeunes, une structure gonflable et des jeux pour enfants. Ce rendez-vous, dans sa nouvelle formule, répondra, nous en sommes convaincus, aux attentes de chacun, et je vous demande de venir nous y retrouver, même si c'est de passage, mais je pense, avec un tel événement dans votre commune, il est important que vous l'honoriez par votre présence, et vous ne le regretterez pas.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui se seront investies dans tous ces événements, sans eux, sans cette énergie mise en commun, notre village serait bien moins actif, et vous savez à quel point cette vie, ces moments de convivialité sont importants à nos yeux. Merci à vous tous !

Concernant les travaux de l'Eglise, nous avançons sur ce projet de longue haleine. Afin d'obtenir tous les financements, nous avons été obligés de retarder l'objectif de démarrage des travaux à début 2025. Mais un mal pour un bien, cela devrait nous permettre d'obtenir des aides financières plus conséquentes. Affaire à suivre !

Nous avons travaillé sur ces dossiers avec notre Sénateur et ancien ministre Jean-Baptiste Lemoine, puis fin avril avec notre Sous-préfet. Nous avons eu le plaisir de les accueillir dans notre mairie et de leur présenter nos projets, nos ambitions pour Serbonnes, mais aussi nos problématiques afin de solliciter leur aide. Leur mobilisation sur nos sujets ont permis de faire avancer certains dossiers d'urbanisme, des projets ainsi que leurs financements, l'avenir du CCAS et nous les en remercions. Ces échanges, ces partages d'expériences mais aussi de vision pour le territoire sont de grandes richesses pour nous et permettent de rallier à nos causes des décisionnaires importants.

Chères Serbonnoises, chers Serbonnois, Je vous souhaite de très bonnes vacances estivales !

Le Maire Olivier MARTIN

# SOMMAIRE



Page :

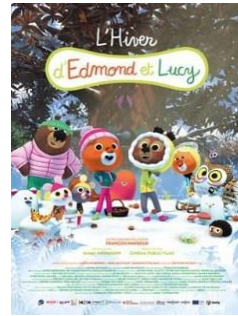
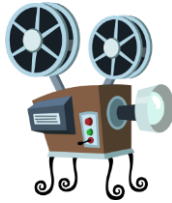
La vie à Serbonnes:	04 à 18
Les Actions du Conseil Municipal :	
• Commission des Finances :	19 à 20
• Commission des Travaux :	21
• Commission environnement :	22
• Commission communication :	23
Actualités de la Mairie :	24
Actualité de la bibliothèque de Serbonnes :	25
Le coin des écoliers :	26 à 28
Le coin des Associations :	29 à 34
Serbonnes avant/maintenant :	35
Historiquement vôtre : « SERBONNES, L'HISTOIRE AU FIL DU TEMPS : LA RENAISSANCE ET L'ANCIEN REGIME : Du 15ème au 18ème siècle »	36 à 40
Ouverture du bar « Le Serbonnes »	41
Informations pratiques :	42 à 46
Etat civil :	46
Numéros utiles :	47
Infos horaires Mairie/Bibliothèque Municipale/Paroisse :	48

# LA VIE A SERBONNES

## Jeudi 8 décembre 2023 : Cinéma à la Maternelle

C'est avec beaucoup de joie que les élèves de grande section et de CP de l'école Jacques Prévert ont pu découvrir « Migration » au cinéma le 8 décembre, un film retraçant la vie de la famille Colvert se lançant dans un périple en allant de la Jamaïque, en passant par New York.

Et les petits et les moyens de maternelle, ont pu découvrir « L'hiver d'Edmond et Lucie » retraçant l'amitié d'un écureuil et d'une oursonne vivant dans un majestueux châtaignier au cœur de la forêt.



## Jeudi 15 décembre 2023 - Marché de Noël et goûter

Après la journée d'école du vendredi 15 décembre, l'équipe pédagogique, les élèves et leurs parents se sont retrouvés à la salle des fêtes de Serbonnes. Les stands proposaient de beaux objets confectionnés par les enfants depuis plusieurs semaines, une vente de vin chaud, chocolat chaud, crêpes et sachets de gâteaux était proposée par la caisse des écoles au profit de la coopérative scolaire. Sur la scène, le Père Noël s'était installé pour être pris en photo avec les enfants qui le souhaitaient.



## Samedi 16 décembre 2023 : Distribution des colis des aînés

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune ont procédé à la distribution traditionnelle des colis aux aînés de Serbonnes le samedi 16 décembre 2023. Cet événement très attendu est l'occasion de témoigner de notre affection et de notre solidarité envers nos aînés bien-aimés.

Les colis étaient composés d'une ½ bouteille de vin blanc, d'une bouteille de jus de pommes, d'un pot de rillettes de canard, de chocolats, d'un pain d'épices et d'un plat préparé prêt à réchauffer et déguster contenant un suprême de volaille accompagné de son gratin dauphinois.

Comme les années précédentes, nous avons offert aux aînés le choix entre un colis festif et un bon repas au Restaurant « L'Ecu » de Pont/Yonne. Sur les 85 bénéficiaires, 9 personnes ont opté pour le bon restaurant.

Nous remercions les enfants de l'école de Serbonnes pour la réalisation de cartes de vœux qui accompagnaient les colis et les bons. Leurs créations emplies de tendresse ont certainement ajouté une touche de chaleur et de joie à ces cadeaux festifs.



## Mardi 19 décembre 2023 : Chorale et marché de Noël

Que d'émotions ce mardi 19 décembre à l'école maternelle et élémentaire de Courlon-sur-Yonne où ont résonné de nombreux chants de Noël : Youpi Oh, Petit papa Noël, Vive le vent, Noël Jazz, Le père Noël cherche son chat et Merry Christmas interprétés par les enfants sur le perron de la mairie sous le regard ému des parents.



Ensuite, les différents stands se sont ouverts : les stands des classes qui proposaient à la vente les objets fabriqués par les enfants, un stand de boissons chaudes, gâteaux et autres douceurs et friandises tenu par l'Association des Écoliers du Bord de l'Yonne. Les profits étaient à destination des coopératives scolaires.



## Jeudi 21 décembre 2023 - Noël de l'école maternelle de Courlon

Le jeudi 21 décembre, les élèves de l'école ont pu partager un goûter de Noël et profiter d'une boum organisée dans la salle de motricité. A cette occasion, les élèves ont reçu un cadeau offert par la Mairie de Courlon et par la Caisse des écoles de Serbonnes ainsi qu'un sachet de chocolats offert par les mairies de Courlon et de Serbonnes. Les élèves ont également pu découvrir des jeux offerts pour toute l'école avec le don offert par l'association « Les écoliers du bord de l'Yonne » et la coopérative (panier de basket, château-fort, parachute à 2...).



## Jeudi 21 décembre 2023 : Sortie cinéma et goûter pour les écoliers de Serbonnes

Le 21 décembre, l'ensemble des écoliers de l'école de Serbonnes a pu profiter d'une sortie cinéma à Sens pour aller voir « Wish, Asha et la bonne étoile », l'histoire d'une jeune fille de 17 ans à l'esprit vif vivant à Rosas, un royaume fantastique où tous les souhaits peuvent littéralement s'exaucer. Un goûter de Noël était proposé l'après-midi pour le plus grand bonheur des élèves.



## Vendredi 22 décembre 2023 : Sortie cinéma et pique-nique



Le 22 décembre, les classes de CM1/CM2 et CM2 se sont rendues au cinéma de Bray sur Seine pour la projection du film d'animation japonais «Le garçon et le héron» de Hayao Miyazaki. Les enfants ont ensuite pique-niqué dans les classes avec une dégustation de desserts de Noël du monde et des tisanes de plantes aromatiques du jardin de l'école.



## Samedi 13 janvier 2024 : Cérémonie des vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est tenue le samedi 13 janvier à la salle des fêtes. Cet événement est une parenthèse privilégiée pour se rassembler, faire un bilan de l'année passée et évoquer les différents projets pour l'année 2024.

C'est aussi l'occasion de partager un moment convivial et se retrouver autour d'un verre et d'une part de galette des Rois.



## Samedi 3 février 2024 : visite de la CCYN au centre CCAS

Le samedi 3 février 2024, le maire Olivier MARTIN a convié les élus de la communauté de communes à la CCAS pour leur donner la possibilité de visiter l'ensemble du site et prendre connaissance de l'état des différents bâtiments et infrastructures de ce domaine.

C'est donc une quinzaine d'élus et M.SPAHN, président de la CCYN qui ont fait le déplacement. Le conseil municipal les a accueillis et nous avons réalisé la visite de la maison de maître, des logements actuellement occupés par nos réfugiés ukrainiens, l'ensemble des salles de vie et de restauration avec sa cuisine industrielle.

La piscine et les différents terrains de sports ont été également vus pour se rendre compte des possibilités d'un tel parc.

Ils sont tous repartis avec une vision réelle du bon état des bâtiments et des travaux à faire pour réutiliser les infrastructures sportives. De nombreux élus avaient bien entendu parler de ce parc sans connaître son état. C'est avec de nombreux échanges sur les solutions de réemploi que nos élus sont repartis.

Lors des prochains échanges à la CCYN sur ce sujet, nos représentants pourront partager avec les autres et témoigner de l'état de la CCAS afin d'identifier des projections pour ce site.

Le conseil municipal organisera prochainement une nouvelle visite afin de permettre aux absents de prendre connaissance de ce beau domaine.



Dimanche 11 février et dimanche 10 mars 2024

*Dans le cadre de la journée nationale des zones humides.*

La CVTCA a organisé une exposition-conférence le dimanche 11 février, sur les oiseaux de la zone humide de Serbonnes avec le concours de Didier Duchesne, de CPN Réveil Nature (voir article de la CVTCA) ainsi qu'une promenade dans la zone humide le 10 mars pour apprendre à y reconnaître les chants d'oiseaux (voir article de la CVTCA).

**Le merle noir**  
Le joueur de flûte

Leçon n°10



**Le pouillot véloce**  
Le compteur d'écus

Leçon n°4

# NFD

## TERRASSEMENT

ASSAINISSEMENT - MICRO-STATION D'EPURATION

**NENOFF Dimitri**

☎ 07.88.46.36.40.

✉ [nfd.terrassement@hotmail.com](mailto:nfd.terrassement@hotmail.com)

SIRET : 918 957 390 00019 / APE : 4312A



Réfection de cours, Allées...



Terrassements, Nivellements ...



Créations de puits à eaux, Puisards...



Assainissements, Remise en conformité ...



Partenaire de la Société DTE



[dteassainissement@gmail.com](mailto:dteassainissement@gmail.com)

[www.dteassainissement.com](http://www.dteassainissement.com)



## Dimanche 09 mars 2024 - AG DU SOUVENIR FRANÇAIS

Nous avons été honorés et heureux de recevoir le Souvenir Français pour son assemblée générale le samedi 9 mars 2024. Ce fut l'occasion pour le président du Comité local, Pierre MARREC, de faire un tour d'horizon complet de ce que cette association propose et réalise sur le secteur.



Pour rappel, Le Souvenir Français est une association qui a été créée en 1887. Elle a pour but d'honorer tous les Morts pour la France, qu'ils soient Français ou étrangers, victimes des différents conflits de 1870 jusqu'en nos jours. En effet, aucune plaque, aucun monument ne doit disparaître. Sa mission : Entretenir, Conserver, Transmettre ! Depuis sa création, l'association le SOUVENIR FRANÇAIS va jouer un rôle essentiel dans le développement de l'esprit de défense et dans l'enracinement mémoriel de la Guerre de 1870 jusqu'en 1914. Elle multiplie la création de monuments et les participations aux cérémonies commémoratives. Durant la première guerre mondiale, elle rend hommage à tous les combattants Morts pour la France en apposant des cocardes tricolores sur leurs tombes. A la suite de cette guerre, le Souvenir Français fait face à une nouvelle situation. Trois acteurs mémoriels s'imposent ! : l'Etat, les Communes et les Associations d'Anciens Combattants. Le Souvenir Français devient le partenaire efficace et permanent de ces trois acteurs. En 1922, le monde combattant a imposé à l'Etat l'organisation des cérémonies commémoratives. Le Souvenir Français devient le partenaire du monde combattant ! Cette situation perdure encore de nos jours, après la seconde guerre mondiale, la guerre d'Indochine, la Guerre d'Algérie, les Opex et tous les conflits.



«Malheureusement, ce n'est pas fini ! la situation est plus que tendue, la paix dans notre pays ne tient qu'à un fil !!! N'oublions pas les vies sacrifiées pour la Paix et notre Liberté !»

Pour la commune, la mission de transmission est au cœur du travail fait avec l'école pour les cérémonies commémoratives. Le souvenir français fournit les drapeaux qui sont donnés aux enfants présents à chaque journée. Elle aidera la commune dans son projet de réaliser un drapeau du souvenir pour l'école de Serbonnes. L'association propose également de donner des subventions pour des voyages scolaires sur des sites mémoriels de la guerre (première ou seconde guerre mondiale).

Le bilan est important :

Le Souvenir Français a participé à plus de 25 Cérémonies Commémoratives avec ses Porte-Drapeaux (au nombre de 5), malgré la simultanéité pour certaines.

3 dossiers de Subvention de Voyages Mémoriels pour des écoles Primaires et Collège (un voyage a été annulé pour un problème d'hébergement) ont été réalisés.

En 2024, 5 dossiers de Voyages Mémoriels sont montés et acceptés par la DG et par le siège du Souvenir-Français.

Il y a 3 dossiers de réfection de sépultures et de monuments aux Morts qui sont en cours.

La réunion s'est poursuivie par la cérémonie de dépôt de gerbe de fleurs au Monument aux Morts de Serbonnes en présence des personnalités des élus, du public dont, des enfants munis de petits Drapeaux du Souvenir-Français. Le Maître de Cérémonie était Monsieur Albert POIDEVIN.

Un verre de l'amitié a clôturé cette belle matinée.

Le conseil municipal a confirmé sa joie d'avoir accueilli cette AG auprès de l'ensemble du bureau et particulièrement à son président et sa secrétaire/trésorière, Pierre et Paulette MARREC. Nous avons formulé le vœu de pouvoir proposer à nouveau notre village pour l'AG de 2025 en y projetant une exposition ouverte à toutes et tous sur l'histoire de la résistance à SERBONNES. L'histoire et les acteurs importants sur cette période seront mis à l'honneur à cette occasion.



Benoit JOING



## Jeudi 21 mars 2024 : La grande lessive à Courlon

«La grande lessive», projet collaboratif, ludique et constructif a eu lieu le jeudi 21 mars à l'école maternelle et élémentaire de Courlon-sur-Yonne, le premier jour du printemps. Cette année, le thème était « Faire des bulles »

Tous les élèves ont accroché leurs dessins qui ont égayé la place de l'église et chaque parent ou passant a pu admirer les réalisations artistiques des enfants. Le beau temps était au rendez-vous.



L'école maternelle de Courlon-sur-Yonne a mis en vente de beaux sacs de jute au bénéfice de la coopérative scolaire. 126 sacs ont été vendus et décorés de 72 dessins qui ont été réalisés par les enfants. Chaque achat effectué est une précieuse contribution apportée au financement des futures sorties et activités des élèves.





## Samedi 23 mars et dimanche 24 mars 2024 : exposition autour des JO et l'handisport et sport adapté

En cette année des JO organisés à Paris, les 23 et 24 mars 2024, la salle des fêtes de Serbonnes a été le théâtre d'un événement unique, fruit de la collaboration entre les bénévoles de la bibliothèque et la municipalité. Cette exposition empruntée à la Médiathèque Départementale de l'Yonne a visé à sensibiliser le public à l'importance de l'inclusion des personnes handicapées dans le sport.

La manifestation a été une immersion totale dans le monde de l'inclusion, avec une série d'activités et de démonstrations tout au long du week-end. L'une des attractions principales a été les mises en situation autour du sport, offrant aux visiteurs l'occasion de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontées les personnes handicapées dans le domaine sportif.



Le samedi après-midi de 15 h à 18 h, l'association de Sergines, PUSSICAT et LILIPUCE, a proposé des démonstrations de GRS, une opportunité pour le public de découvrir cette discipline exigeante.



Le dimanche après-midi à partir de 15 h, l'association serbonnoise VITA GYM a fait étalage du talent de ses jeunes acrobates. Ces jeunes athlètes ont démontré leurs incroyables compétences en équilibre et souplesse.



En outre, tout au long de la journée du dimanche, le Comité Départemental Handisport de l'Aube était présent pour animer des activités engageantes. De 10 h à 12 h, puis de 14 h 30 à 16 h 30, les visiteurs ont eu l'occasion de participer à des sports tels que la sarbacane adaptée, le curling adapté et même le tricycle double.

Les écoliers de Serbonnes ont participé à cette manifestation en réalisant de belles décorations sur le thème des JO et nous les en remercions vivement (page de couverture du journal).

Cette exposition à Serbonnes a donc été un événement à la fois divertissant et éducatif, offrant à chacun l'opportunité de s'impliquer et de contribuer à la promotion de l'inclusion des personnes handicapées dans la société.

### Mercredi 27 mars, jeudi 28 mars et vendredi 29 mars 2024 - Atelier informatique

Du 27 au 29 mars, la Mairie de Serbonnes a ouvert ses portes à un atelier informatique. Ces trois matinées ont été l'occasion pour 8 personnes dont quatre administrés Serbonnois de plonger dans le monde numérique.

L'objectif principal de cet atelier était de familiariser les participants avec l'utilisation d'un ordinateur, en commençant par les bases : le clavier, la souris et le vocabulaire associé à cet univers technologique.

Sous la direction bienveillante du conseiller, les participants ont progressé à leur rythme, surmontant les appréhensions initiales et découvrant avec enthousiasme les multiples possibilités offertes par les outils informatiques.



## Lundi 1<sup>er</sup> avril 2024 - chasse aux œufs de Pâques au Petit Varennes

Le lundi de pâques, la Caisse des Écoles a organisé la traditionnelle chasse aux œufs dans les pelouses du domaine du Petit Varennes. Les participants étaient nombreux et enthousiastes.

Une innovation cette année pour les jeux proposés aux enfants : à côté de la pêche aux canards, du chamboule-tout et des chaises musicales, l'organisation d'une course avec une cuillère dans la bouche portant un œuf (en carton !!!) à ne pas faire tomber.

Le lundi de Pâques était bien festif !



## Mardi 2 avril 2024 : Sensibilisation des élèves à la pratique de l'handisport



L'école maternelle Jacques Prévert a organisé une semaine paralympique. A cette occasion, un animateur du comité régional handisport de Bourgogne Franche-Comté est intervenu auprès des élèves de l'école le 2 avril pour les sensibiliser à la pratique handisport à travers 5 ateliers : basket fauteuil, le curling, le boccia (sport apparenté à la pétanque), un parcours à l'aveugle guidé par un camarade et le tir sportif laser. Ce fut une grande découverte pour eux et leur a permis de se mettre à la place des personnes en situation de handicap qui pratiquent le sport.



## Vendredi 5 avril 2024 : théâtre

L'école élémentaire Francis Ponge entre en scène ! Les jeunes acteurs en herbe se sont produits en exclusivité devant leurs parents à la salle des fêtes.

Le vendredi 5 avril, la classe des CM1/CM2 de Madame Fares a présenté deux pièces de théâtre sur le thème de la mythologie grecque : la boîte de Pandore et les 12 travaux d'Hercule.

Le mardi 9 avril, la classe des CM2 de Madame Escudé a présenté trois saynètes :

- Le cinéma : les dents de la mer XX, quel effroi dans la salle !

- La banque : cambriolage nocturne, les protagonistes vont-ils être capturés ?

Panique à la colo : disparition mystérieuse d'enfants ! La sorcière les a-t-elle dévorés ?

Le vendredi 12 avril, les jeunes acteurs ont ravi les élèves de GS/CP par leur talent !



## Jeudi 4 avril 2024 - visite de Jean-Baptiste Lemoyne

Serbonnes a eu l'honneur d'accueillir Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, ancien Ministre et Sénateur de l'Yonne, pour une visite officielle de la commune. Cette rencontre a été l'occasion d'un échange constructif sur les divers dossiers municipaux ainsi que l'exploration du site emblématique de la CCAS.

Au cours de cette visite, Monsieur Lemoyne a témoigné d'un intérêt sincère pour les enjeux locaux prenant le temps d'être à l'écoute. La discussion a permis d'évoquer les projets en cours de la commune ainsi que les défis auxquels Serbonnes est confrontée.



## Dimanche 7 avril 2024 : Brocante et grande braderie de la Bibliothèque Municipale

En ce dimanche 7 avril, le Comité des Fêtes de Serbonnes a organisé une brocante dynamique autour de la place de l'église tandis que la Municipalité a également marqué cette date en organisant une grande braderie de sa bibliothèque.

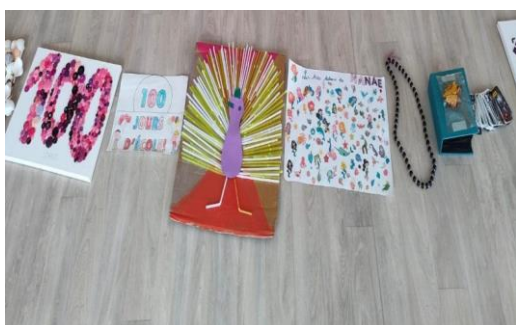
La brocante a attiré de nombreux visiteurs en quête de trésors cachés et de bonnes affaires. Les stands regorgeaient de divers objets, allant des antiquités aux articles de collection en passant par les vêtements et les jouets.

Pendant ce temps, la Municipalité a ouvert les portes de sa bibliothèque pour une braderie exceptionnelle. Les livres, retirés des rayonnages et destinés au pilon, ont trouvé une seconde vie entre les mains des amateurs de lecture avides de nouvelles découvertes. Romans, essais, ouvrages jeunesse, chacun pouvait dénicher des trésors littéraires à prix réduits, contribuant ainsi à promouvoir la culture et l'accès à la lecture pour tous.



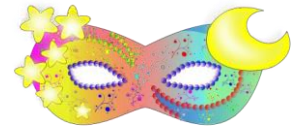
## Lundi 08 avril 2024 - Fête des cents jours d'école GS+CP

La Fête des 100 jours est une tradition de plus en plus populaire dans les écoles à travers le monde. Cet événement spécial marque une étape dans l'année scolaire des enfants, qui célèbrent leurs 100 jours de classe. C'est ce qu'ont fait les élèves de grande section et de CP à l'école maternelle Jacques Prévert. La fête fait l'objet d'un travail de préparation autour du nombre 100 : 100 boutons, 100 pailles, 100 plumes, 100 coquilles de noix etc... Pour que cette journée soit marquée encore un peu plus dans leur esprit, tous ont posé pour la photo en formant bien évidemment le nombre 100 dans la cour de l'école.





## 12 avril 2024 : Carnaval des écoles



Le carnaval de l'école maternelle et élémentaire de Courlon sur Yonne semble avoir été un événement mémorable, rempli de joie et de créativité. L'engagement de toute la communauté scolaire, des élèves aux enseignants, a donné vie à cette célébration traditionnelle. Les costumes variés, allant des super-héros aux pirates, ont ajouté une touche de magie et d'évasion à la journée. Le défilé jusqu'à la salle des fêtes a certainement été un spectacle coloré et animé, suivi d'un moment convivial où petits et grands ont pu savourer les crêpes faites maison et se laisser aller au rythme de la musique. Le retour à l'école, marqué par un joyeux lancer de confettis, a dû être le point culminant pour les enfants, clôturant la fête avec éclat et laissant derrière eux un souvenir pétillant de cette belle journée de carnaval.



**LES BIÈRES DE PAPA**

**BRASSERIE ARTISANALE**

Romain alias Papa, propose une gamme de bières originales, fun et colorées dans une ambiance familiale.

Tu peux également venir y faire un atelier de brassage entre amis, famille...

Ouvert mercredi, vendredi et samedi de 15H à 18H30!

**LES BIÈRES DE PAPA**

30 RUE DU MARECHAL LECLERC  
89140 SERBONNES  
LESBIERESDEPAPA@GMAIL.COM  
0682150227  
WWW.LESBIERESDEPAPA.COM



## Vendredi 12 avril 2024 : Carnaval à l'école de Serbonnes



Le carnaval de l'école de Serbonnes a été un véritable festival de joie et de créativité.

Les 69 élèves, parés de leurs costumes les plus imaginatifs, ont transformé l'école en un tableau vivant de couleurs et de fantaisie. Les princesses et super-héros, figures emblématiques de ces festivités, ont été rejoints par des pom-pom girls pétillantes, ajoutant une touche moderne à la parade. L'implication des enseignants, qui ont partagé cette journée en se déguisant eux-mêmes, a certainement contribué à l'atmosphère magique, prouvant que l'esprit de communauté et le plaisir partagé sont essentiels à la réussite d'un tel événement. L'après-midi a été ponctuée d'activités ludiques comme l'Escape Game, qui a stimulé l'esprit d'équipe et la réflexion des enfants, tandis que le goûter et les confettis ont apporté la touche finale à cette journée mémorable. La présence et le soutien de M le Maire ont été la cerise sur le gâteau, soulignant l'importance de ces moments de convivialité dans la vie communautaire. Un carnaval réussi est un mélange parfait de participation, d'enthousiasme et de soutien, et celui de Serbonnes semble avoir trouvé la recette idéale.



# CARNAVAL





## Mardi 23 avril 2024 : visite de Monsieur le Sous-Préfet

Serbonnes a eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Sous-Préfet Wassim Kamel le mardi 23 avril. Cette rencontre a permis d'échanger sur divers dossiers en cours, de discuter des différents projets à venir ainsi que des demandes de subventions cruciales pour la progression de la localité.

Les différents sujets abordés ont démontré l'engagement mutuel à travailler ensemble pour le bien-être des habitants de Serbonnes.

La visite a également été l'occasion de mettre en lumière les besoins spécifiques de la commune et d'explorer les moyens par lesquels l'administration Préfectorale peut apporter un soutien stratégique.

Au cours de cette matinée de visite, Monsieur le Sous-Préfet a eu l'opportunité de découvrir certains atouts de Serbonnes, notamment en visitant des infrastructures clés de la commune. Le Centre de la CCAS a ainsi été mis en avant, soulignant le potentiel énorme de ce site.

La visite s'est poursuivie avec la découverte de la Salle des Fêtes rénovée, lieu emblématique de notre village où se déroulent les événements culturels et festifs. Enfin le bâtiment IFOREP situé au 4 rue des Préaux a été exploré.

En conclusion la visite de Monsieur le Sous-Préfet a été marquée par un échange constructif.



**Sylvain LOGEZ**

**Artisan électricien de père en fils,  
à son compte depuis maintenant 15 ans**



**Habitant à Serbonnes**

**Je mets à disposition mes services afin de vous dépanner au plus vite,  
mais aussi pour réaliser vos projets de travaux d'électricité dans des  
pavillons et locaux neufs ou en rénovation.**

**Installation de chauffage électrique.**

**Portable: 06 23 18 59 90**



## Mercredi 8 mai 2024 - Cérémonie commémorative du 8/05/1945

C'est sous un ciel couvert et une température légèrement fraîche que nous avons commémoré le 79<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de la France et de ses alliés sur l'Allemagne nazie.

Les enfants de l'école et son équipe enseignante ont une nouvelle fois décoré le monument aux morts. Cette fois, le travail de mémoire s'est porté sur la confection d'un drapeau français sur lequel les différents niveaux ont pu colorer ce monument des couleurs bleu, blanc et rouge et apposer des mots de paix et de liberté sur ces bannières.

A 11h30 les parents de ces enfants ont pu voir le résultat. C'est encore un beau monument autour duquel les habitants de tout âge ont célébré et ont pu se recueillir pour nos morts.

La célébration s'est déroulée dans un esprit de respect, avec beaucoup de sérénité et de profondeur. Le texte officiel lu par 2 jeunes filles et les enfants reprenant à cappella la marseillaise ont permis de donner une charge émotionnelle digne d'un moment de mémoire. Les adultes présents ont tous apprécié ce moment fort et nous ont communiqué leur joie de voir cela dans notre village.

Le Maire a bien remercié dans son discours cette dynamique et nous espérons tous bien que les prochaines commémorations aient la même intensité.

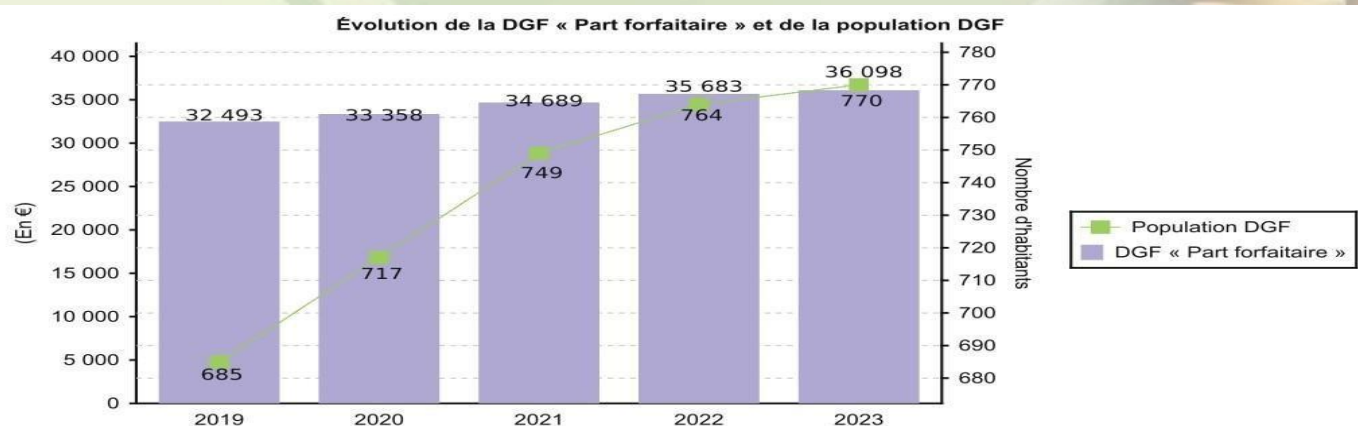
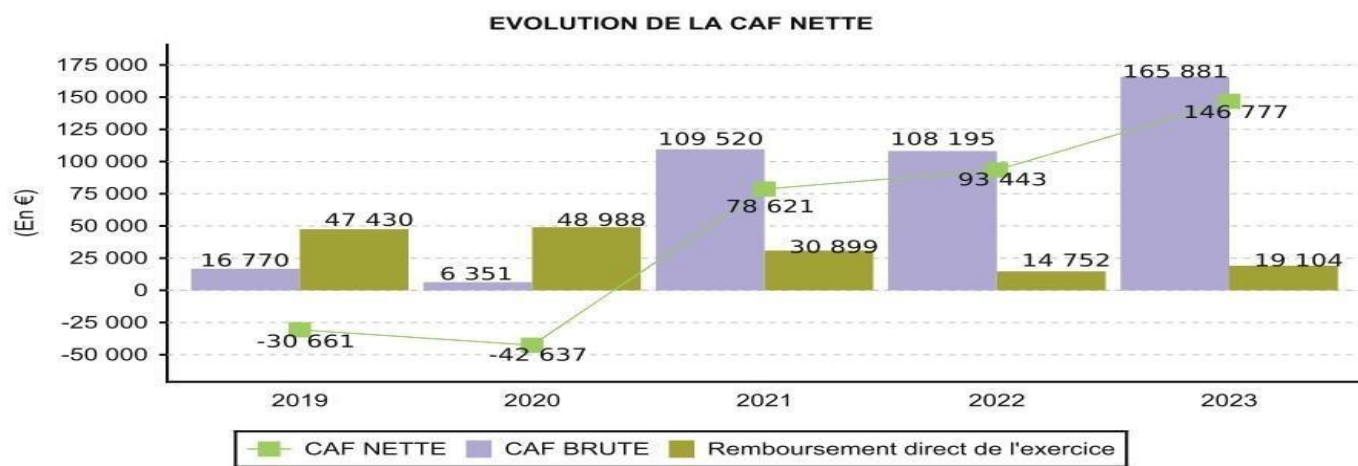
La particularité de cette commémoration et qui a fait la joie des enfants présents a bien été la présence d'une star. En effet, une belle jeep Willis fut mise à disposition par Christophe Le Prévot un conseiller municipal pour agrémenter cet anniversaire. L'année prochaine, pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire, nous tenterons de la mettre encore plus à l'honneur.



# LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMISSION FINANCES

En 2023, nous avons continué notre travail pour la réalisation d'économie. Le Conseil Municipal a voté un transfert d'une partie de l'excédent d'exploitation du budget assainissement vers le budget principal d'un montant de 80 000 €. Nous n'avons pas contracté de nouvel emprunt mais avons débloqué le solde du montant total emprunté en 2021, ce qui explique la petite augmentation annuelle de remboursement par rapport à 2022. Au global, il en résulte une augmentation de la CAF nette (Capacité d'Autofinancement).



Les Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) de l'Etat ont peu évolué entre 2022 et 2023 et nous devons continuer à être vigilants et maintenir notre politique d'économie tout en préservant les services offerts aux Serbonnois et en travaillant sur de nouveaux projets d'investissement, le plus important pour 2024 étant la réhabilitation de la Mairie avec l'accès PMR, l'isolation pour la réduction de la consommation d'énergie et le changement du système de chauffage.

.../...

## BUDGET 2024

Nous avons donc inscrit les montants d'investissement nécessaires aux travaux pour les projets étudiés et présentés dans la page suivante. Au niveau du financement de ces travaux, nous solliciterons toutes les aides et subventions éligibles. Pour le reste à charge communal, une majeure partie sera financée par un nouvel emprunt, l'autre partie autofinancée.

Nous avons voté une hausse de 2 % du produit fiscal des taxes foncières et de la taxe d'habitation des résidences secondaires, ce qui représente :

- une augmentation de 0,71 % du taux de la taxe foncière sur le bâti
- une augmentation de 0,93 % du taux de la taxe foncière sur le non bâti
- une augmentation de 0,33 % du taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires
- un montant total de 7 401 € de rentrée supplémentaire sur le budget principal

Nous n'avons pas voté de nouveau transfert exceptionnel d'un montant du budget assainissement vers le budget principal étant donné que la facturation de l'assainissement n'a pu être faite sur l'année 2023 par manque d'information de la consommation d'eau de chaque foyer Serbonnois non communiquée par la SAUR. Le budget assainissement 2023 s'est donc clôturé à l'équilibre sans excédent.

# COMMISSION TRAVAUX

Les dossiers pour nos gros travaux avancent avec le temps des validations administratives de nos différentes demandes de subvention. Chaque étape de validation est longue mais permet de se rassurer sur la faisabilité et les dates de démarrage prévisibles des travaux.

Pour les travaux concernant notre Eglise et notre Mairie, les dossiers ont passé une partie des étapes pour les subventions. Les travaux pour la mairie sont à ce jour programmés sur le dernier trimestre de cette année et ceux de l'Eglise pourraient débuter fin de premier trimestre 2025.



Pour le terrain de foot, nous avons obtenu une grande partie des subventions. Les dernières confirmations arriveront cet été. Nous pourrions envisager maintenant les travaux sur l'automne de cette année.



Enfin, pour les réparations du lavoir, nous avons eu la confirmation de la prise en charge de notre assurance de la totalité des travaux envisagés. C'est une excellente nouvelle.



L'entreprise est choisie et nous pourrions avoir un lavoir rénové pour cet été !

Benoit JOING.



SIRET 707 080 180 00037  
CHEMIN DE CHAILLOT  
89 140 MICHERY  
[girardtp@yahoo.fr](mailto:girardtp@yahoo.fr)  
03.86.67.00.79 - 06.07.05.79.53

TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT  
,CONCASSAGE,DEMOLITION  
VENTE DE SABLE, GRAVIERS, TERRE,  
BETON CONCASSE



**CONTRÔLE TECHNIQUE  
DES PULVÉRISATEURS AGRICOLES**

33 rue du Maréchal Leclerc • 89140 SERBONNES  
Tél. 03 86 66 49 55 • [agritests89@gmail.com](mailto:agritests89@gmail.com)

# COMMISSION ENVIRONNEMENT

## Protection des hirondelles

Didier Duchesne, de CPN Réveil Nature, a continué la formation des Serbonnois à l'écologie en réalisant dans notre école deux journées pédagogiques pour rappeler le travail fait sur les chouettes effraies et son projet sur les hirondelles : Expliquer les trois espèces : hirondelles rustiques, des fenêtres (Les deux espèces qui habitent Serbonnes), mais aussi l'hirondelle des rivages,

Expliquer comment elles construisent leur nid avec de la boue, et comment les protéger. L'idée serait aussi de réfléchir à créer un carré de boue dans la cour de l'école pour que nos enfants puissent entre autre admirer la construction des nids !



# COMMISSION COMMUNICATION - INFORMATIONS MUNICIPALES

La commission du Petit Journal de Serbonnes a récemment accueilli un nouveau membre externe au Conseil Municipal en la personne de Lucette Vigneron. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre groupe de travail !

Lucette Vigneron s'est vue confier la tâche cruciale de mettre en page le petit journal, visant ainsi à alléger le travail de l'équipe éditoriale. Cela a apporté des changements notables dans la présentation de notre chère Gazette comme vous avez pu vous en rendre compte.

La collaboration avec des membres externes comme Lucette Vigneron permet d'injecter de nouvelles idées et compétences.

Parallèlement, la Commission du Petit Journal est actuellement en cours de réflexion pour introduire des brèves communales entre les deux numéros semestriels du Petit Journal. Cette initiative viserait à fournir aux habitants de Serbonnes des informations et des nouvelles plus régulières, réduisant ainsi le laps de temps entre les parutions principales.

L'idée de ces brèves communales est de garder les citoyens informés de manière continue sur les événements, les projets et les actualités locales. Cette approche permettrait également de réduire l'épaisseur des deux principaux numéros semestriels, offrant ainsi une lecture plus concise et ciblée.

En conclusion, l'arrivée de Lucette Vigneron et la perspective d'introduire des brèves communales marquent une étape importante dans l'évolution du Petit Journal de Serbonnes. Ces initiatives visent à renforcer la qualité et la pertinence de notre journal local, tout en répondant aux attentes et aux besoins de nos administrés.

# ACTUALITES DE LA MAIRIE

## Nouveau massif sur la place :

Le massif de notre belle place a fait peau neuve. Les anciennes plantes, devenues inesthétiques, nécessitaient une rénovation complète. Pour ce faire, il a été indispensable de dégager toutes les racines et de nettoyer en profondeur le terrain. Une mini-pelle a été utilisée pour retourner la terre, assurant ainsi une préparation optimale du sol.

De nouvelles plantes ont pu être implantées, parmi lesquelles deux magnifiques lilas des Indes et des gauras. Ce nouveau massif va embellir notre espace commun et offrir un cadre agréable et verdoyant pour tous.

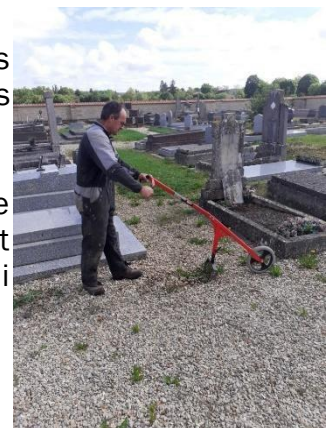


## Investissement dans des outils de désherbage mécanique :

La commune a récemment investi dans des équipements pour le désherbage mécanique du cimetière et du terrain de pétanque. Suite à l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires traditionnels et en raison de la performance insatisfaisante des produits de traitement bio, nous avons décidé de trouver une solution alternative et plus efficace.

Après plusieurs essais concluants, la commune a investi dans 2 houes maraîchères pour désherber les petits espaces étroits, notamment les petites allées autour des monuments mortuaires.

Pour les allées principales du cimetière et le terrain de pétanque, la commune a acquis une sarcluse à atteler sur le petit tracteur communal. Cet équipement est doté de lames qui coupent l'herbe, suivi d'un grillage qui repositionne les gravillons pour un rendu propre et net.





# ACTUALITES DE LA BIBLIOTHEQUE DE SERBONNES

Courriel : [bm.serbonnes@gmail.com](mailto:bm.serbonnes@gmail.com)

## **RAPPEL**

Amis lecteurs, vous pouvez consulter la liste des livres disponibles sur le site internet de la commune [www.mairie-serbonnes.com](http://www.mairie-serbonnes.com) dans l'onglet «Services Municipaux» dernier paragraphe «bibliothèque de Serbonnes» : cliquer sur le lien pour avoir accès à la liste des ouvrages .

Vous avez aussi la possibilité d'emprunter des ouvrages de la bibliothèque départementale. La réservation se fait par l'intermédiaire de la bibliothèque municipale.

## **ECOLE**

La bibliothèque reçoit tous les élèves de l'école élémentaire accompagnés de leur maitresse un vendredi sur deux à partir de 14h. Les enfants ainsi que les bénévoles apprécient beaucoup ce moment de partage et d'échange.

## **DESHERBAGE**

Aucun désherbage n'a été effectué depuis l'ouverture de la bibliothèque en 1982.

Le désherbage est une opération qui consiste à retirer les documents qui sont très abîmés ou qui ne sont plus empruntés depuis plusieurs mois, voire d'années et à aérer les rayonnages.

Nous avons procédé au désherbage de 761 ouvrages. Un bon nombre des livres retirés ont été vendus lors de la braderie du 7 avril. Nous en avons toujours à vendre, si vous êtes intéressés, nous sommes à votre disposition pendant les permanences. Les autres ouvrages retirés et non vendus seront recyclés ultérieurement.

## **EXPOSITION**

Les 23 & 24 mars, l'exposition «Athlètes extraordinaires, l'aventure du handisport et du sport adapté» dont le but était de mettre en valeur l'inclusion des personnes en situation de handicap, a attiré entre 120 à 150 personnes. Des animations étaient proposées aux visiteurs.

Nous tenons à remercier les élus, notamment Corinne, ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés à préparer cette exposition, en particulier les enseignantes et les enfants de l'école qui ont créé de très jolis dessins. Nous remercions également les associations « Pussicat et lilipuce » et « Vita Gym » pour leur démonstration et surtout le Comité départemental handisport de l'Aube, Présidé par Monsieur SOYER, pour la mise en place des activités : sarbacane, curling, tricycle double et cécifoot.

# LE COIN DES ECOLIERS DE SERBONNES

« L'hirondelle »

Acrostiches des CP-CE1

**H**abillée de plumes  
**I**nsectes avalés  
**R**eflets bleus sur la tête  
**O**eufs dans le nid  
**N**ouveau vol en Afrique du Nord  
**D**oux vent du printemps  
**E**lle migre dans le ciel  
**L**ongue queue  
**L**ente descente  
**E**lle s'installe dans nos granges

*Rayan-Ema-Tyllian-Roméo-Freya-Yanis-Justine*



**H**istoire d'oiseaux migrants  
**I**nstallés dans les granges  
**R**evenant chaque printemps  
**O**uvrant le bec  
**N**ourris d'insectes et de fruits  
**D**ans la chaleur de l'Afrique  
**E**lles pensent à leur prochain voyage  
**L**ibres mais en groupe  
**L**eur nid boueux  
**E**spère accueillir de nouveaux œufs

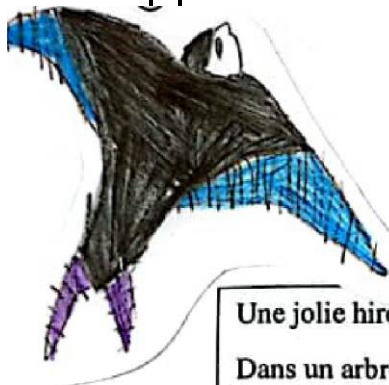
*Constance-Julia-Gunter-Noah-Everly-Alina-Noé-Pierre*

**H**iver glacé  
**I**mportante migration  
**R**etour au printemps  
**O**eufs bien au chaud dans le nid  
**N**aissance des petits  
**D**uvet sur la tête  
**E**t premier vol  
**L**es ailes se déploient  
**L**éger comme une plume  
**E**lles tournoient dans le ciel

*Nolan-Léa-Manon-Raphaël-Lucie-Aaron-Antoine*



# HAIKUS D'HIRONDELLES



U Une hirondelle noire  
P Part chercher à manger  
P Pour ses bébés

Dorian et Maël

Une jolie hirondelle

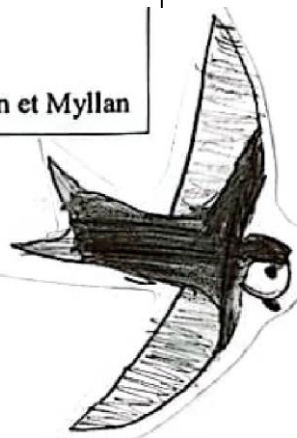
Dans un arbre

Surveille son nid

lan et Myllan

Une hirondelle noire  
Vole à côté d'une maison  
Pour y faire son nid

Maëlyne, Romain et Lyana



Une hirondelle  
Posée sur un fil mange  
Un ver de terre

Maden et Léo

Une belle hirondelle  
Traverse le Sahara pour  
Aller en Afrique

Yanis et Jonathan



Les hirondelles chantonnent  
Les hirondelles virevoltent dans le ciel  
Le printemps arrive

Hé éna, Nolan et Lohen

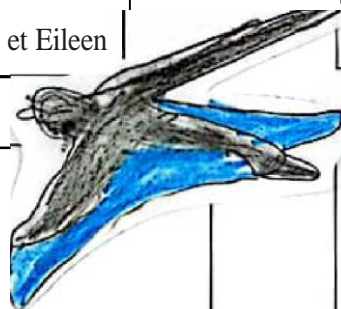
Une hirondelle  
Toute petite et migi lonne  
Vit dans une grange

Alice et Eileen

Une hirondelle  
Perchée sur son arbre  
Cherche de la boue

Angélica et Livia

Une petite hirondelle  
Vole dans le ciel  
Et tourne dans le village



Jade et Emmy

Les hirondelles  
Dans le ciel vont chercher à manger  
Pour leurs bébés

Aaron, Noa et Davina

# L'HIRONDELLE

informations

jeu

Apprenons  
à mieux nous  
connaître ces  
petits oiseaux

## Comportement

Les hirondelles sont des oiseaux migrateurs : elles vivent en Afrique en hiver et reviennent au printemps. Elles chantent et font des nids dans les villes et les villages.

En France, il existe plusieurs sortes d'hirondelles : l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle rustique, l'hirondelle de rochers et l'hirondelle de rivage. Dans l'Yonne on rencontre surtout l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique.

L'hirondelle fait partie de la famille des passereaux. C'est un petit oiseau migrateur bicolore (noir bleuté et blanc) qui mesure environ 15 cm et pèse entre 15 et 20 grammes. C'est une **espèce protégée** il ne faut pas les toucher ni les transporter sans l'accord du centre de sauvegarde.

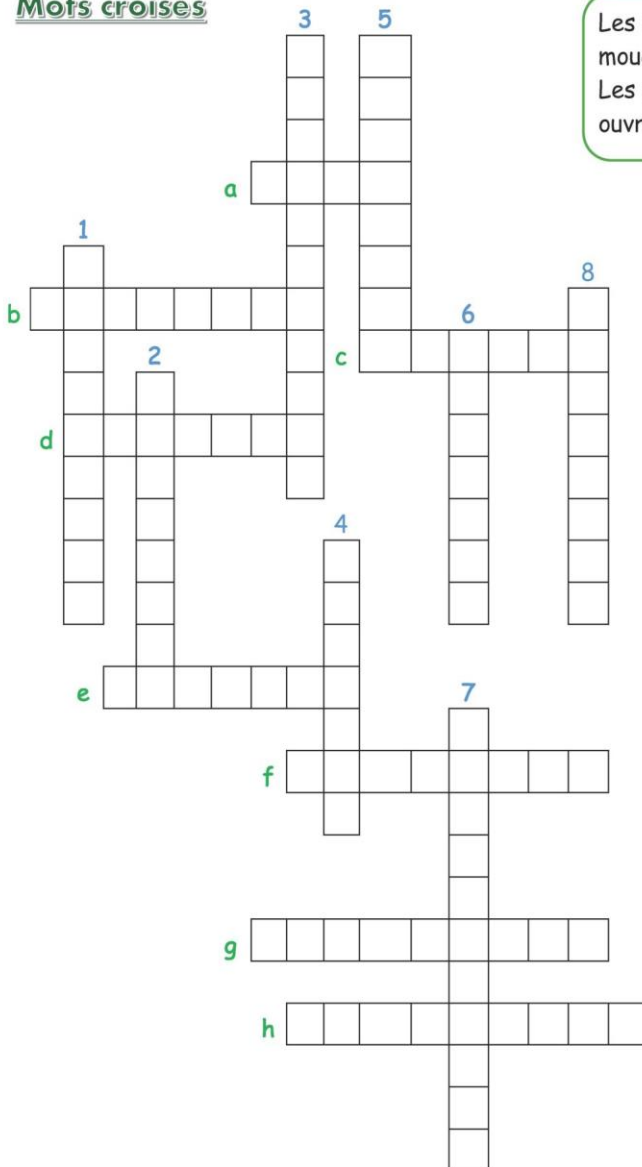


## Habitat

Les hirondelles construisent leurs nids avec de la salive et de la boue liquide. Elles nichent dans les encadrements de fenêtres, dans les granges ou les garages. Elles reprennent souvent le même nid que l'année précédente.



## Mots croisés



## Alimentation et reproduction

Les hirondelles se nourrissent d'insectes (petites mouches, moucheron). Les parents ramènent la nourriture au nid et les petits ouvrent leur bec et attendent qu'on leur donne à manger.

### Verticalement

1. déplacement périodique de certains animaux
2. l'hirondelle l'est tout comme le panda
3. elles reviennent au printemps
4. ils volent dans le ciel
5. nourriture de l'hirondelle
6. état de la boue
7. fait de ne plus être visible
8. de température moyenne

### Horizontalement

- a. elle est constituée de terre et d'eau
- b. mot pour dire deux couleurs
- c. elle est essentielle pour la construction du nid
- d. ce continent représente l'anneau olympique noir
- e. ouverture dans un mur pour donner du jour et de l'air
- f. solide et fonctionnel
- g. petit oiseau à la famille duquel appartient l'hirondelle
- h. saison qui suit l'hiver et précède l'été

# LE COIN DES ASSOCIATIONS



## Marché de Noël



Comme chaque année, nous avons organisé un marché artisanal pour Noël qui s'est déroulé le 26 novembre 2023 à la salle des fêtes. Le père Noël avec sa femme et son lutin nous ont fait l'honneur de leurs présences, une maquilleuse était au rendez-vous ainsi que des activités que nous avons organisées pour les enfants.

Avec l'aide de parents d'élèves nous avons également participé au marché de Noël de l'école du 15 décembre 2023 à la salle des fêtes en compagnie des maîtresses.

Les deux marchés se sont très bien déroulés.

## Pâques



Un grand moment de joie pour tous cette année encore avec la fête de Pâques organisée au parc du château le Petit Varennes avec Monsieur et Madame Janot.

Cette année après la chasse aux œufs nous avons installé le jeu de l'œuf et la cuillère, le chamboule tout et une pêche aux canards, des petits jeux étaient distribués et une boisson offerte à tous.

## Marché de printemps



Pour la troisième année, nous avons organisé notre marché de printemps le dimanche 19 mai sur la place du village. De nombreux artisans locaux étaient au rendez-vous malgré le mauvais temps annoncé qui s'est avéré être une belle journée ensoleillée. Cette année les majorettes de Sergines nous ont fait un beau spectacle.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour mener à bien nos actions et continuer à faire vivre le village, si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter via notre Facebook ( Caisse des écoles Serbonnes) ou notre mail [cdeserbonnes@yahoo.com](mailto:cdeserbonnes@yahoo.com)

## COMITE DES FETES

L'année 2024 a débuté doucement mais sûrement. Le 7 avril, lors de notre Brocante de printemps, le temps ne nous aidant pas, les exposants étaient moins nombreux, mais le flot de visiteurs a quant à lui été régulier et important.

Le 15 juin, c'est le groupe CANYON qui nous a fait l'honneur de débiter la soirée APERO CONCERT, suivi de DJ Sylvain qui a su ambiancer la foule.

Et comme tous les ans, nous avons soutenu la Mairie pour l'organisation du pique-nique Républicain du 14 juillet.

Merci aux bénévoles du Comité Des Fêtes qui sont de plus en plus nombreux et de plus en plus compétents. Il n'y a eu aucune attente aux frites ou au barbecue.

Voici en détail la liste de nos prochaines manifestations :

- le 8 septembre : Brocante avec buvette et évidemment nos frites fraîches

Vu le printemps que nous avons eu, nous sommes persuadés que l'automne sera ensoleillé. Nous vous attendons donc nombreux, que vous soyez exposants ou visiteurs.

Comme toujours, nous vous proposerons une buvette avec saucisses, merguez, andouillettes et bien sûr nos frites fraîches.



- le 26 octobre : Soirée à thème sur une musique des années 80.

Cette année, le thème sera Halloween. Tous à vos déguisements.

Un jury délibérera pour sélectionner les trois plus beaux costumes. Une récompense leur sera attribuée.

Et bien sûr, DJ Sylvain animera la soirée avec des musiques années 80 et DISCO.

Attention, la salle des fêtes ne peut accueillir qu'une centaine de personnes. Remplissez votre bulletin dès l'ouverture des réservations. Surveillez vos boîtes aux lettres et Intramuros.

Merci de venir aussi nombreux à nos animations.

Le Comité des Fêtes de Serbonnes.



## CVTCA

Notre association reste attentive aux projets susceptibles de modifier la qualité de vie dans notre territoire et s'engage dans le développement touristique de notre village.

### *1 - Défense de l'environnement, information sur les dossiers suivis par notre association.*

Pas d'information nouvelle ni sur le projet éolien de Sergines, ni sur la construction du poulailler industriel de Sergines.

En revanche la CVTCA a été informée de l'émotion de certains habitants de Villemanoche et de Pont sur Yonne, qui réagissaient à l'annonce d'une réunion organisée par la mairie de Villemanoche, pour informer sur sa proposition de Zone d'Accélération de la production d'Energie Renouvelable (ZAER).

Pour mémoire, une information sur le ZAER à Serbonnes a été faite par notre mairie du 10 au 31 janvier 2024 : La proposition retenue à Serbonnes concerne la biomasse et le photovoltaïque. Mais la commune de Villemanoche envisage un parc éolien. Vous pouvez trouver sur le site de la commune de Villemanoche, dans le compte-rendu du conseil municipal du 15/04/2024, les propositions du maire, ainsi que le compte-rendu de la réunion d'information un peu « agitée » du 22/03/2024.

Ce qui montre que la question de l'implantation des éoliennes dans nos territoires reste conflictuelle.

La CVTCA n'a pas participé à la réunion du 22/03 qui était réservée aux manochons. Surtout il n'existe actuellement aucun projet précis décrivant les sites d'implantation et la hauteur des éoliennes. Rappelons que notre association ne s'oppose pas par principe aux éoliennes, mais reste attentive aux nuisances possibles d'un projet précis. Rappelons aussi que la cour d'appel de Rennes a condamné le 12 mars 2024 un promoteur d'un parc éolien (3 éoliennes de 118m de hauteur) à verser des dédommagements conséquents à des particuliers habitant à des distances entre 516m et 1344 m des éoliennes, reconnaissant ainsi des nuisances potentielles pour les habitations de proximité.

### *2 - Patrimoine, actions pour réaliser un « chemin Historico-Ecologique »*

Il s'agit du chemin qui sera accessible par la future vélo-route le long des berges de l'Yonne. Notre lavoir a été vandalisé en Août 2023, par le vol de la toiture de zinc. Cette dégradation va être couverte par les assurances et la mairie suit attentivement le dossier. Mais c'est une motivation supplémentaire pour mettre en valeur ce site à l'architecture unique dans le nord de l'Yonne, et qui fait partie de l'histoire de notre village.

Après l'échec de la demande de subvention pour aménager ce chemin auprès du FNADT (Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire), nous avons travaillé dans deux directions :

-accord de principe d'une entreprise privée pour nous aider à financer l'impression et le montage des panneaux. Les textes portant sur panneau historique expliquant les guerres de religion et l'histoire de Jacques Clément sont en cours de relecture. Et nous espérons implanter deux panneaux sur la place de l'église en 2024, avec des QR codes renvoyant à des explications détaillées.

-une demande de subvention au FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative) a été déposée pour réaliser un chemin d'accès aux zones marécageuses, et en particulier l'arbre remarquable et les sources bouillonnantes. Le résultat de cette demande est attendu début Juin 2024.

### 3 - Évènementiel

Le dimanche 11 février 2024, à l'occasion de la journée nationale des zones humides, la CVTCA a organisé, avec l'association CPN réveil nature, une journée sur les chants des oiseaux. Il y a eu une exposition, réalisée par la CVTCA, sur les oiseaux vivant dans la zone humide (photos, habitat, mode de vie), et aussi présentation du travail réalisé par D Duchesne pour construire des nichoirs pour les chouettes Effraie dans les clochers de nos églises : il nous a montré que plusieurs chouettons étaient nés, en particulier dans le clocher de l'église de Serbonnes.

Il y avait aussi un atelier pour les enfants :

Comment réaliser des boules de graisse pour les aider en hiver. D Duchesne, avec son talent de conteur, a ensuite expliqué aux petits et aux grands comment reconnaître les chants des principaux habitants ailés de nos campagnes. Avec toujours la même idée : mieux connaître, pour mieux protéger.



Cette réunion a été suivie le 10 mars par une promenade dans la zone humide pour identifier, sur le terrain, les chants d'oiseaux. Nous avons pu constater qu'il faut rester attentif et s'entraîner régulièrement pour reconnaître les différents chants, même si quelques espèces sont très présentes chez nous : pinson, mésange bleue et charbonnière, pouillot-véloce, sitelle-torchepot, rossignol, pic vert et pic épeiche...et bien d'autres encore.

C'est toujours merveilleux de constater la richesse de la biodiversité, qu'il faut absolument préserver.

**La date de la future fête de la Saint Victor est fixée au samedi 20 juillet.** Si tout fonctionne bien, nous devrions nous associer aux autres associations de Serbonnes, à la mairie, et à l'association «Ville à joie» pour réaliser une Saint Victor qui pourrait attirer plus largement : à la fois dans Serbonnes, mais aussi les villages alentours. Les discussions sur l'organisation de cette journée sont en cours.

### 4 - Appel aux futurs adhérents :

Nous avons besoin de nouveaux adhérents, pour nous aider dans la défense de notre environnement et de notre patrimoine. Les deux actions sont liées : préserver la beauté de notre village en défendant son environnement, et nous inscrire dans les projets de développement du tourisme du Nord de l'Yonne en expliquant l'histoire pluri-centenaire du village et ses atouts écologiques.

L'adhésion ne coûte que 5 euros par personne, même si des dons complémentaires sont bienvenus, en précisant si vous voulez qu'ils soient utilisés pour le volet environnement ou le volet patrimoine. Si vous souhaitez adhérer à notre association, il vous suffit de transmettre vos coordonnées (nom, prénom, surtout mail pour recevoir les informations de la CVTCA), en même temps que votre cotisation au siège de l'association CVTCA, 62 rue du Maréchal Leclerc, 89140, SERBONNES. L'ensemble des modalités d'adhésion sont également précisées dans notre site : [CVTCA.fr](http://CVTCA.fr).



## La Société de chasse.

La saison s'est terminée le jeudi 29 février 2024. Le bilan de l'année est satisfaisant. Nous avons pu réaliser les prélèvements prévus pour 2023/2024 avec un total de 3 sangliers sur 3 et 8 chevreuils sur 8 prévus au plan.

Grâce à la subvention en partie de la commune, l'association a également équipé le bois de miradors (3) sur la ligne à l'intérieur du bois des Fays permettant de sécuriser l'ensemble de la zone en cohérence avec le reste du territoire. Les 24 chasseurs ont pu réaliser les prélèvements en toute sécurité.



Le plan de chasse pour la saison 2024/2025 est identique avec 3 sangliers et 8 chevreuils. Nous restons en attente du retour sur cette demande.

Toujours dans l'objectif d'améliorer la sécurité dans la pratique de la chasse, il faut savoir que les chasseurs ont l'obligation d'ici la fin de l'année d'ouvrir un compte dans le système d'information des armes (SIA). Les armes détenues et utilisées lors des actions de chasse doivent être déclarées, et toutes les opérations administratives d'achat, de réparation ou de mise en collection seront désormais gérées à travers ce système.



Aucune personne ne pourra acheter une arme sans donner son numéro SIA afin d'archiver les numéros de série de ces acquisitions. La traçabilité est donc un objectif fort de ce système d'information mais ce sera également une mise en réseau de tous les acteurs du monde des armes. Tous les documents papier qui étaient échangés jusqu'ici entre les armuriers, les préfetures et les détenteurs seront supprimés. Toutes les procédures sont informatisées et automatisées.

Ce compte personnel sera donc obligatoire pour conserver son droit à détenir ses armes. Lors des contrôles des chasseurs en action par les agents du service de l'OFB, la présentation de son numéro SIA permettra de vérifier si l'arme est bien déclarée.

Il existe donc enfin un système informatisé permettant de mieux contrôler la propriété d'armes et leurs utilisations.

Benoit JOING



Un mercredi par mois à 18h30 à la salle municipale, l'association un battement D'elles propose de vous faire découvrir, lors d'une séance de relaxation collective d'une heure trente, la sophrologie, la méditation de pleine conscience, des exercices d'acupression et d'automassage et le pouvoir olfactif des huiles essentielles.

Cela vous permettra, notamment, de mieux dormir, faire baisser votre stress, anxiété et vos angoisses. Ces séances sont accessibles aux femmes, hommes et enfants à partir de 8 ans ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite ou ayant tout type d'handicap.

La séance coûte 8 euros et dure 1h30.

Vous avez des questions: notre page Facebook Kristeen maury ou le 0661362863

**Vita Gym Serbonnes**

**Marion diplômée d'Etat propose depuis 3 ans des cours de gymnastique à la salle des fêtes de Serbonnes, tous les mercredis.**

**Viens faire un essai !**

Renseignements : 0679288023

**Baby Gym dès 2 ans**      **Acrobate dès 6 ans**      **Gym Santé Adulte**

VITA GYM  
SERBONNES

# **SERBONNES AVANT / MAINTENANT**

Redécouvrons notre village au fil du temps avec ses rue et bâtiments dans le passé comparé à aujourd'hui. Contrastes saisissants garantis !





# Historiquement Vôtre

SERBONNES, L'HISTOIRE AU FIL DU TEMPS:

LA RENAISSANCE ET L'ANCIEN RÉGIME Du 15<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle (Quatrième volet)

## I L'époque de la Renaissance de la fin du 14<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle

La Renaissance : Arts, Culture, Littérature et grandes découvertes

La Renaissance est un mouvement de l'histoire qui va remettre à l'honneur la littérature, la philosophie et les arts de l'Antiquité. La Renaissance commence en Italie dès le 14<sup>e</sup> siècle (Trecento) et va prendre son essor au 15<sup>ème</sup> siècle (Quattrocento) dans d'autres pays dont la France. Elle s'étend dans toute l'Europe au 16<sup>ème</sup> siècle (Cinquecento).

C'est un renouveau, dans lequel l'étude de l'humanité prime sur celle des questions religieuses.

La renaissance tourne le dos à la culture médiévale (Moyen Age) pour se tourner vers une époque qui va développer les arts et la littérature.

De nombreux peintres italiens ont laissé des chefs-d'œuvre; parmi eux, on peut citer Raphaël, Michel-Ange, Titien, Botticelli en Italie, Le Greco en Espagne, Durer en Allemagne et Rembrandt en Hollande.

Le plus célèbre d'entre eux est un certain Léonardo da Vinci, né à côté de Florence en 1452. Il s'installe en France en 1516 sur invitation du Roi François 1<sup>er</sup> et finira sa vie au Clos Lucé en 1519, à deux pas du Château d'Amboise où demeure le Roi. Il laisse à la France La Joconde, tableau le plus célèbre de nos jours.



La Joconde peinte par Léonard de Vinci



Gutenberg invente l'imprimerie vers 1440

La Renaissance s'accompagne de grandes innovations, de la diffusion de l'information avec l'Imprimerie inventée par Gutenberg dans les années 1440. L'imprimerie permet la diffusion des textes et du savoir dans toute l'Europe et l'essor de la littérature. L'Humanisme naît en Italie avec Pétrarque, Machiavel, et s'étend en Europe, avec des auteurs français comme Montaigne, Rabelais, Du Bellay ou encore William Shakespeare en Angleterre. La bourgeoisie comme l'aristocratie accèdent à tous ces arts nouveaux ; mais la paysannerie en bénéficiera plus tard, les campagnes étant plus isolées dans ce temps-là et les paysans non instruits ne sachant souvent ni lire ni écrire.

Avec l'imprimerie, les contemporains les plus riches de cette époque peuvent accéder au savoir par les livres, les paroissiens les plus riches ont leur propre Bible, et les premiers « libelles » ou « pamphlets » qui sont les ancêtres de nos journaux papier, sont édités sans le consentement du Roi, souvent pour dénoncer la politique royale ou se moquer de personnages célèbres, ceux qui les écrivent ou les publient risquent la prison.

La renaissance est aussi une époque de grandes découvertes par les explorateurs : Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, Vasco de Gama ouvre la route vers les Indes en 1498 par l'Afrique et Magellan ouvre la route au sud de l'Amérique en 1521.

## Les Guerres de religion entre les Catholiques et les protestants

La religion est toujours très présente même sans être au cœur de la vie sociale comme au Moyen âge.

La Bible imprimée par Gutenberg permet de diffuser les textes des religieux au plus grand nombre et dans toutes les paroisses.

Mais la diffusion des textes de certains théologiens comme Jean Calvin en Suisse ou Martin Luther en Allemagne va permettre l'apparition d'une nouvelle religion : le protestantisme qui se répand au 15ème et 16ème siècle dans toute l'Europe.



En France, les Guerres entre protestants et catholiques ont fait des milliers de morts parmi les protestants. Il y aura 8 guerres de religion entre 1562 et 1598 dont le massacre de la Saint Barthélémy le 24 août 1572, resté célèbre.

Si Serbonnes, Michery et Sens sont catholiques, d'autres villages sont protestants. Parmi les protestants les plus célèbres, il y a le Prince de Condé, chef et protecteur des protestants, et rival d'Henri IV dont le fief est sur la Commune de Vallery à 18 km d'ici. En septembre 1567, Henri de Condé et son armée ,après avoir fait le siège de Pont sur Yonne, traverse Sixt et Serbonnes et arrivent à Courlon sur Yonne où ils massacrent des habitants et incendient l'église. Il meurt en 1588 et repose dans l'Église de Vallery.



*Le Prince Henri 1<sup>er</sup> de Bourbon Condé*



Enfin, le Roi Henri IV signe en avril 1598 l'édit de Nantes qui autorise la liberté de culte pour les protestants et l'égalité civile, qui met fin aux guerres de religion pour un temps.

Son petit-fils, Louis XIV révoquera l'édit de Nantes en 1685,entraînant de nouveau des persécutions sur les protestants.

*Henri IV signe l'Edit de Nantes en 1598 qui met fin aux guerres de religion*

### II Serbonnes sous l'ancien régime du 16ème au 18ème siècle L'Histoire de Serbonnes- L'affaire Jacques Clément

#### *Assassinat du Roi Henri III par Jacques Clément le 1er août 1589*

Jacques Clément est un moine Jacobin qui naît à Serbonnes en 1567 ; le curé le fait entrer au couvent des Dominicains de Sens où il devient moine. Étant assez brillant, il est envoyé à Paris. Catholique, il participe à la Sainte Ligue qui oblige Henri III et Henri de Navarre à quitter la capitale, pour ensuite revenir l'assiéger. Jacques Clément participe à la conspiration qui se joue contre le Roi, considéré comme un catholique modéré ; certains noms célèbres y sont associés dont le Duc de Mercœur et la Duchesse de Montpensier.



Jacques Clément est désigné par ceux-ci pour assassiner le Roi de France HENRI III

Le 1<sup>er</sup> août, il gagne Saint Cloud où est établi le camp royal, est introduit auprès du Roi en présentant une lettre de Monsieur De Harlay, alors président du Parlement. Agenouillé au pied du Roi qui lit la lettre, il se relève soudain et lui plonge un couteau effilé dans le bas ventre. Henri III s'effondre, grièvement blessé, il mourra le lendemain. Jacques Clément, devenu régicide, est arrêté par les Gardes du Roi, il sera tué et son corps brûlé.

Les catholiques, voulant en faire un martyr, vinrent chercher ses cendres à Saint Cloud, 8 hommes montèrent dans une barque avec « les reliques », mais la barque trop chargée, chavira à la hauteur du Pont de l'Alma à Paris. Ainsi s'achève le récit historique de cette affaire.



Jacques Clément

### *Conséquence historique de cet assassinat :*

Ce crime a eu des conséquences profondes sur l'Histoire de France ; en effet, 3<sup>ème</sup> fils de Catherine de Médicis et du Roi Henri II à monter sur le trône de France après ses 2 frères morts prématurément, Henri III meurt donc assassiné en 1589 sans descendance. Il sera le dernier Roi de la dynastie des Valois (1328-1589), dynastie royale qui s'éteint avec lui par la faute de Jacques Clément.



Son successeur se nomme Henri de Navarre, c'est un Bourbon, il devient le Roi Henri IV ; il est protestant, marié à Marguerite de Valois dite La Reine Margot, sœur d'Henri III, il se convertit au Catholicisme sur ces mots «Paris vaut bien une messe». Avec Henri IV, la dynastie des Bourbons occupera le trône de France de 1589 jusqu'à la révolution française et la mort de Louis XVI en janvier 1793.

Le petit fils d'Henri IV Louis XIV sera un grand roi. Amoureux des sciences et des arts, grand bâtisseur de places fortes, citadelles et châteaux dont Versailles ; il aura parmi ses ministres un certain Vauban, icaunais lui aussi, né dans le Sud de l'Yonne à Saint Léger- Vauban.

### *Le Roi Henri IV et sa seconde épouse la Reine Marie de Médicis*

\* *Epilogue* : Lors de la visite de notre Conseil Municipal au Sénat en juin 2023, accueillis par notre Sénatrice Dominique Verrien, notre guide nous a précisé que le Palais du Luxembourg où siège le Sénat, avait été construit en 1615 pour la reine Marie de Médicis, épouse d'Henri IV.

La petite histoire rejoint la Grande Histoire.

Jacques Clément, natif de notre village, a, par son crime, modifié le cours de l'Histoire de notre pays et entraîné un tournant décisif dans l'Histoire de la monarchie et de la France.

On peut en effet se demander que serait l'histoire de la France sans Louis XIV par exemple.

La révolution française aurait-elle eu lieu en 1789 sans Louis XVI et Marie Antoinette, dépensant des fortunes sur le Trésor royal en bijoux et frivolités et lançant aux parisiens affamés : « Qu'ils mangent de la brioche s'ils n'ont pas de pain. » *On connaît la suite...Mais on ne refait pas l'Histoire.*

Enfin, Serbonnes, éclaboussé par ce crime retentissant, reprit sa vie paisible.

La Maison d'origine où naquit Jacques Clément se situait à l'angle des rues de la République et des Pâtis, mais la maison d'origine disparut sous le règne de Napoléon, et la maison actuelle a été reconstruite au 19<sup>ème</sup> siècle.

## *Serbonnes sous l'ancien régime- Histoire du village entre le 15ème et le 18ème siècle.*

Nous avons peu de textes et d'écrits sur la vie des campagnes à cette époque mais seulement des documents et registres tenus par l'Église (naissances, mariages, baptêmes, funérailles) ou les Mairies; mais parfois des faits, des histoires, des affaires judiciaires, des jugements ont été consignés dans les textes de l'époque parce qu'ils ont marqué leurs contemporains et sont parvenus à nous.  
Les Châteaux du Petit et du Grand Varennes : la Rivalité de 2 familles serbonnoises.

Au milieu du 15ème siècle, le fief de Varennes qui comprenait les 2 châteaux du Petit Varennes et du Grand Varennes appartenait à Charles de Ponville.

Au début du 16ème siècle, après sa mort, sa succession alla à ses 2 filles : Jeanne mariée à Julien de Tourneboeuf qui hérita du Grand Varennes, dont le château situé au bord de l'Yonne tirait ses revenus d'un péage sur les bateaux empruntant la rivière, et sa seconde fille Claude, mariée en 1515 à Mathieu de Brunel, seigneur de Grigny qui hérita du Château du Petit Varennes.

Au 17ème siècle, un siècle plus tard, par suite de divers partages et acquisitions, les deux branches familiales et leurs descendants vont se vouer une haine profonde. Le paroxysme de cette rivalité est atteint en 1624. Louis De Berland, propriétaire du Grand Varennes, fit assassiner Henri De Brunel, seigneur du Petit Varennes lors d'un office dans l'Église de Serbonnes, sous les yeux du vicaire.  
Les coupables ne furent pas retrouvés mais leurs effigies pendues.

A la suite de quoi, un arrêt du Parlement en date de 1649 mit fin à cette querelle seigneuriale en décidant qu'il n'y aurait plus d'honneurs pour les Berland et les Brunel.

Le Grand Varennes devint la propriété de plusieurs familles successives : Le Comte de l'Hopital de Sainte Mesme en 1723, le contrôleur général des Finances Maynon d'Invan (Ministre), Geoffroy de Montjay, les Montaigu et finalement après la révolution les Foacier, grande famille bourgeoise, tous membres à tour de rôle de la Cour des Comptes.

Le Petit Varennes, lui, est resté depuis François 1er jusqu'à nos jours dans la famille De Brunel, de père en fils. Ses descendants habitent toujours le Château.

### *Faits et Petites histoires de Serbonnes sous l'ancien régime*

Le sieur Benoit de Rilly, vivant à Serbonnes, se voit délivrer des lettres de rémission du Roi pour le meurtre qu'il a commis le 26 décembre 1498 sur Claude Vernier de Michery qui avait envahi l'hôtel dudit Rilly à main armée.

Edme de Tourneboeuf, écuyer, et seigneur de Serbonnes, est incarcéré pour avoir molesté ses sujets ; en 1558, il est condamné à faire amende honorable à genoux, tenant une torche allumée ; la justice royale lui ôte son droit de justice sur ses sujets jusqu'à son décès.

- Jean Raoul, chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme de la chambre du Roi de 1600 à 1626, acquiert le fief de Varennes puis la seigneurie de Thorigny, laissant des dettes à son épouse.
- Catherine Grue, ayant été battue par un huissier sergent du bailliage de Villeneuve le roi, se rend à l'hôtellerie tenue par Denise Bar à Serbonnes, y rencontrant François Cheveau lieutenant de la prévôté de Serbonnes, et porte plainte contre ledit huissier Etienne Bouverin.
- Un autre meurtre survint le 22 juillet 1730, perpétré dans l'Église de Serbonnes qui fut interdite pendant plusieurs semaines, les offices religieux se tenant à l'Église de Michery.
- Les Serbonnois furent aussi éprouvés par la peste terrible de 1627 qui ravagea tout le Sénonais.

### \* La Vie paysanne au XVIème et XVIIème siècles :

Si dans les grandes villes les bourgeois profitent de la renaissance, ce n'est pas le cas des campagnes où la vie des habitants reste difficile.

Durant cette période marquée par des guerres, le mariage reste un acte important dans la vie des habitants, qui parfois se marient 2 ou 3 fois dans leurs vies en raison de la mortalité importante, une étude menée sur les paroisses au sud de Paris (entre 1560 et 1670) révèlent que 34 % des unions sont des remariages de veufs ou veuves. L'âge moyen du 1er mariage est de 24/25 ans pour les hommes et 20/21 ans pour les femmes, et 50 % d'entre elles étaient mariées avant leurs 20 ans.

L'étude constate que les unions se font dans un même milieu social et professionnel, mariage entre paysans (vignerons par exemple), cela montre la nécessité à cette époque d'avoir une épouse qui connaît le métier pour aider aux tâches diverses du quotidien. Et l'on se marie également entre gens du même village ou de la même paroisse à 70 %.

On sait qu'il y avait aussi un intérêt financier pour les paysans à se marier entre gens de la même paroisse : conserver la terre ou agrandir le domaine.

Dans les fermes, les fils s'occupent des animaux, les filles des tâches ménagères, de la traite des vaches ou de nourrir les animaux de la ferme. Le père surveille ses troupeaux et ses cultures, jardine et s'occupe des divers travaux de la ferme.

Les paysans vivent dans des maisons en torchis (terre détrempée mélangée à du foin) avec un toit en chaume (paille et joncs) pour les plus pauvres.

L'afflux des métaux précieux apportés par les voyages et le commerce maritime va entraîner la hausse du prix des produits agricoles et permettre aux paysans de vivre mieux en augmentant leur revenu.

Si les habitants de Serbonnes sont pauvres, quelques habitants s'enrichissent ; en témoigne la ferme élevée en 1741 rue général Leclerc avec ses dépendances et son porche monumental.



Article écrit par Claire Varache.

sources : Marcel Leclerc Histoire de Serbonnes - Wikipédia-  
Revue d'histoire moderne et contemporaine (persee.fr) -Les amis de Thorigny et de l'Oreuse-



## Ouverture du bar - Le Serbonnes

Sur notre commune rurale du Nord de l'YONNE, nous avons vu notre bar fermé il y a un peu plus d'un an maintenant. Cet établissement, en tant que seul commerce du village, animait le centre bourg grâce à son emplacement et aux services qu'il offrait.

Ce fut pour notre conseil municipal un nouveau sujet au cœur de ses préoccupations : comment réagir ? Quoi faire ? Nous devons sauver cette richesse au cœur de notre village.

Nous avons donc réfléchi, débattu au sein du conseil pour définir les solutions possibles : reprendre le fonds pour sécuriser le commerce, investir dans les murs et proposer le fond en garantissant le maintien d'un commerce dans notre village, ... Les idées ont fusé. Nous craignons de perdre ce commerce.

Puis nous avons appris en fin d'année qu'un repreneur se présentait et qu'il était en train de projeter de proposer à nouveau un café avec des services comme les habitants pouvaient en profiter jusque-là.

Des membres du conseil avec le Maire ont donc très rapidement pris contact avec Monsieur Murat SARIKINAZ pour échanger et voir avec lui comment nous pouvions l'accompagner au plus tôt afin de rendre son projet faisable, rapide et complet pour nos administrés.

Depuis plus d'un an, les événements organisés dans notre commune ont été privés des bénéfices que ce commerce apportait en tant que lieu de rassemblement et catalyseur du vivre-ensemble. L'absence des services postaux et de relais colis a été préjudiciable aux personnes âgées, à celles rencontrant des difficultés de déplacement ainsi qu'aux entreprises locales, artisans et auto-entrepreneurs.

Il était temps de donner toutes les chances à ce projet. Dans cette optique, nous avons discuté avec M. SARIKIRAZ afin qu'il assure la continuité du service postal et du relais colis, répondant ainsi aux besoins de nos habitants et professionnels 7 jours sur 7.

Les objectifs du nouveau gestionnaire incluent une collaboration étroite avec notre Conseil Municipal et le développement de nouveaux services tels que dépôt de pain, l'accompagnement du comité des fêtes pour les événements qu'il organise, la proposition d'événements festifs ainsi qu'une participation, dans la mesure du possible, à toutes les activités associatives de la commune.

Dans ce projet, un soutien dans son dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires est fait et nous espérons grandement qu'il aura une issue favorable.

Après de nombreux travaux d'aménagement, « LE SERBONNES » a ouvert ses portes le vendredi 5 avril et nous invitons tous les habitants et personnes de passage à s'arrêter et reprendre à travers ce commerce une vie sociale encore plus riche.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Avis aux nouveaux arrivants

Il est très important que les nouveaux arrivants se présentent à la Mairie afin de faciliter le recensement et le bon suivi administratif, notamment pour le maintien des services de cantine/garderie et pour les prévisions des effectifs des élèves accueillis dans les écoles.

Cette démarche permet de faciliter votre bonne intégration dans notre village, de vous renseigner sur les différents services existants et de connaître les activités proposées. De même, en cas de changement d'adresse dans notre village ou vers une autre commune, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer afin de mettre à jour nos fichiers.

## Avis aux jeunes entre 16 et 25 ans.

Nous vous rappelons que tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder.

Entre 16 ans et 16 ans 3 mois	Faites-vous recenser à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille
A 16 ans et demi:	Créez votre compte sur <a href="http://www.maijdc.fr">www.maijdc.fr</a> dès réception
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la JDC

## Quels certificats produire pour les examens et concours ?

POUR LES MOINS DE 18 ANS	POUR LES 18-25 ANS
L'attestation de recensement	Le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

## Calendrier de vos démarches.

### Tarification des amendes pour les dépôts sauvages (selon la délibération n° 2021-05B du 15/01/2021}

Afin de garantir la salubrité publique et la propreté de notre commune, nous vous rappelons que la Municipalité a voté une tarification pour l'enlèvement des dépôts sauvages selon les montants suivants :

Intervention d'un agent: 80 €/ H  
 Forfait frais administratifs : 80 €  
 Forfait transport des déchets 150€  
 Volume : 100 €/m3 déposé  
 Forfait sac déposé : 50 €/sac



#### EXTRAIT DE FACTURE DETAILLEE

6 sacs poubelle x 50€	=	300€
Forfait intervention d'un agent	=	80€
Forfait administratif	=	80€
Forfait transport des déchets	=	150€
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>=</b>	<b>610€</b>

## Respectons nos espaces publics

### - Poubelles

Les poubelles publiques autour de la place sont des ressources précieuses pour les gens de passage. Mais récemment, un problème récurrent a attiré notre attention : le dépôt inapproprié de déchets de poissonnerie et de fruits de mer. Il est essentiel de rappeler que ces poubelles ne sont pas destinées à recevoir ces types de déchets.

Les poubelles publiques sont là pour maintenir nos espaces propres et accueillants pour tous. Elles sont conçues pour les déchets courants produits par les passants, tels que les emballages légers, les papiers, les cannettes, etc... Déverser des déchets de poissonnerie ou de fruits de mer dans ces poubelles non seulement crée des odeurs désagréables et des risques d'insalubrité, mais cela peut aussi attirer des nuisibles et nuire à l'environnement.

Il est de la responsabilité de chacun de disposer de ses déchets de manière appropriée.

Pour les résidents Serbonnois, cela signifie les placer dans les containers gris dédiés prévus à cet effet.



En respectant ces directives simples, nous contribuons tous à préserver la propreté et la salubrité de nos espaces publics. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que notre place reste un lieu agréable pour tous ceux qui la visitent. Merci de votre coopération !

### - Ramassons les excréments de nos chiens

Il est difficile de ne pas remarquer un problème croissant autour de la place : les excréments de chiens laissés sur les trottoirs et dans les espaces verts. Ce problème, de plus en plus visible, nécessite une attention immédiate de la part de chacun d'entre nous.

Il est important de rappeler que les excréments de chiens ne sont pas seulement une nuisance visuelle et olfactive mais ils posent également des problèmes d'hygiène et de santé publique. Ces déjections peuvent contenir des bactéries et des parasites nocifs pour les humains et d'autres animaux.

En tant que propriétaires de chiens, il est de notre responsabilité de veiller à ce que nos compagnons à quatre pattes ne laissent pas leurs traces derrière eux. Cela signifie non seulement promener nos chiens équipés de sacs pour ramasser leurs excréments mais aussi être vigilants et respectueux envers tous.

Le ramassage des excréments de nos chiens est un geste simple mais crucial pour le bien-être de tous. Cela garantit un environnement propre et sécuritaire pour les résidents, les visiteurs et leurs animaux de compagnie.

Ensemble, prenons l'engagement de maintenir la propreté de notre place. Ramassons les excréments de nos chiens et montrons ainsi notre respect envers nos concitoyens et notre environnement. Merci encore de votre coopération !



# À partir du 1er juillet 2024, l'accès aux déchèteries de la Communauté de Communes Yonne Nord se fera uniquement sur présentation d'un pass.

## FAITES VOTRE DEMANDE DÈS LE 1ER AVRIL 2024

À compter du 1er juillet 2024, les anciennes cartes d'accès deviendront obsolètes.

**LE PASS EST GRATUIT ET OBLIGATOIRE** et permet de bénéficier de 24 passages par an. Chaque foyer peut disposer de deux e-badges\* (sur smartphone) ou d'un badge physique\*\*.

## POURQUOI UN PASS DÉCHÈTERIES ?

Ce nouveau système d'accès s'inscrit dans le projet de réhabilitation et de modernisation des déchèteries du territoire.

### + SIMPLE + FACILE + RAPIDE

- Il fluidifie et sécurise l'accès aux déchèteries en réduisant le temps d'attente à l'entrée des sites grâce à un contrôle plus rapide,
- Il automatise la gestion des données,
- Il vérifie la provenance des déchets et évite donc à la collectivité de supporter les coûts de traitement des déchets générés sur d'autres territoires.

\* e-badge = badge sur smartphone.

\*\* badge physique = carte plastifiée.

## QUI PEUT DEMANDER UN PASS ?

- Les habitants de la Communauté de Communes Yonne Nord,
- Les professionnels ayant leur siège social ou des locaux situés sur le territoire de la Communauté de Communes Yonne Nord.

## COMMENT OBTENIR UN PASS ?

1. Aller sur le portail usager : [www.ecorec-online.fr/926123/Portail](http://www.ecorec-online.fr/926123/Portail)
2. Cliquer sur « demander votre compte » et remplir les champs (1 seul compte par foyer)
3. Cliquer sur le lien reçu par e-mail pour valider le compte (vérifier vos courriers indésirables)



### Option 1 - e-badge :

Télécharger l'application « pass déchèteries CCYN » sur votre téléphone et ajouter le code d'activation reçu par e-mail pour générer le QR code.

### Option 2 - badge physique :

Un e-mail de la CCYN sera envoyé lorsque le badge sera prêt. Il devra être récupéré à l'accueil de la CCYN aux horaires d'ouverture.



Ne pas jeter sur la voie publique.

### La CCYN vous accueille :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

52 faubourg de Villeperrot,  
89140 Pont-sur-Yonne  
03.86.67.99.00 | [ccyn@ccyn.fr](mailto:ccyn@ccyn.fr)

## URBANISME

Certains habitants de Serbonnes, probablement par méconnaissance de la loi et des règles d'urbanisme, ont entrepris des constructions ou des travaux sans avoir effectué les demandes préalables nécessaires. Nous avons dû engager des procédures pénales avec certains d'entre eux.

C'est regrettable car il faudra de toute façon régulariser les situations, avec le risque d'amendes à la clé.

Les services de la Mairie et de la CCYN sont suffisamment disponibles pour vous aider. De plus, des documents clairs et explicites sont à votre disposition pour vous guider dans les démarches à suivre. En respectant les règles, nous éviterons des situations compliquées pour tout le monde.

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

#### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :  
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET  
CHANGEMENT DE MENUISERIES  
EXTÉRIEURES : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

#### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

#### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

#### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

PORTAIL  
DP

#### CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

MUR DE CLÔTURE,  
CLÔTURE  
DP

#### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : DP
- > 40 m<sup>2</sup> : PC

#### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

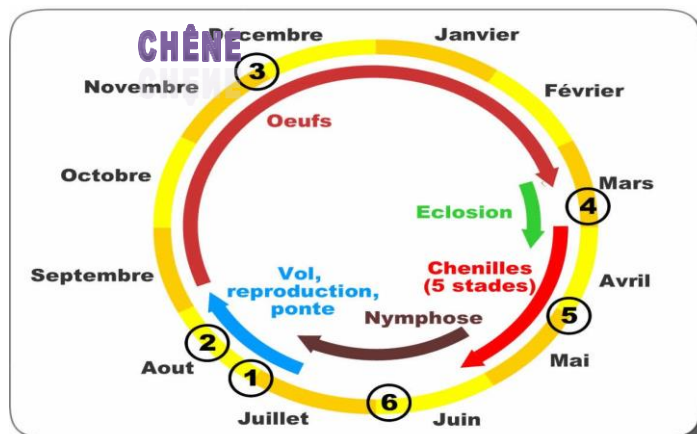
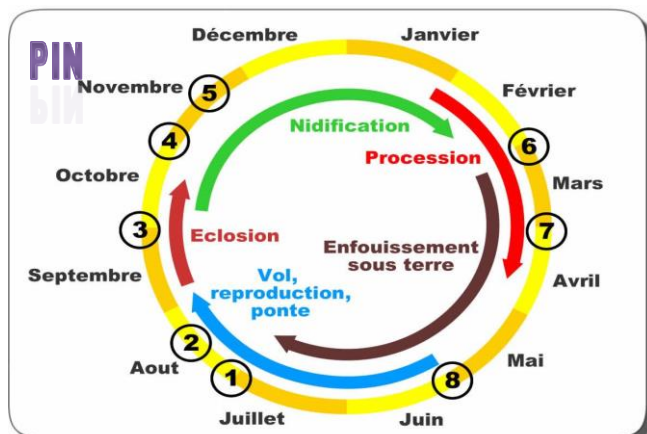
**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

## CYCLE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHÊNE :

Urticants : A partir du 3ème stade larvaire, elle libère des poils urticants.

Ces poils peuvent provoquer des réactions allergiques chez les humains et les animaux domestiques, si vous observez des chenilles processionnaires dans votre jardin, il est important de ne pas les toucher et de prendre des précautions pour éviter tout contact avec leurs poils. Si vous suspectez une exposition, consultez un professionnel de santé.



### Carte d'identité et passeport

Un agenda électronique a été mis en place pour les prises de RDV pour vos dossiers de cartes d'identité et passeport à la Mairie de Pont/Yonne. Il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la commune de Pont/Yonne [www.pontsuryonne.fr](http://www.pontsuryonne.fr), cliquer sur l'onglet 'Mes démarches en lignes' puis 'carte d'identité et passeport' et ensuite prise de rdv. Vous aurez aussi les informations sur les pièces à fournir.

**NOUVEAU :** la Mairie de Villeneuve-la-Guyard est maintenant habilitée à délivrer les titres sécurisés. Un agenda électronique est également à disposition pour les prises de RDV sur le site internet de la commune : [www.villeneuve-la-guyard.fr](http://www.villeneuve-la-guyard.fr)

# Etat civil

### Naissances :



GORGET ADNOT Nino né le 17 décembre 2023

BONHOMME Hugo né le 22 janvier 2024

### Décès :



Toute nos condoléances à leurs familles

SARRON née HOSTE Annick le 20 janvier 2024

DEMAREZ née MILLET Martine le 26 mars 2024

MAHE Didier le 24 avril 2024

Pompiers	le 18	<u>Serrurerie :</u>	
SAMU	le 15	Gabriel ROSSIGNOL	03.86.66.36.66
Gendarmerie Pont/Yonne	03.86.67.11.17	<u>Mécanique agricole :</u>	
Gendarmerie Sergines	03.86.66.30.17	SARL AGRITEST'S	03.86.66.49.55
	Ou le 17 (urgences)	ERMAS	03.86.66.47.22
Hôpital de Sens	03.86.86.15.15	<u>Travaux publics :</u>	
Hôpital de Montereau	01.64.31.64.31	Nicolas CHARIOT	03.86.67.02.99
Hôpital d'Auxerre	03.86.48.48.48	<u>Terrassement :</u>	
Clinique Paul Picquet Sens	03.86.95.86.86	SARL ENTREPRISE GIRARD	03.86.67.00.79
		NFD TERRASSEMENT	07.88.46.36.40
<u>Médecins généralistes :</u>		<u>Portes/Fenêtres/Volets/Vérandas :</u>	
Pont/Yonne :		ENTREPRISE PROSPER	03.86.67.09.06
Dr Dardenne, Dr denisot, Dr Bursky	03.53.32.00.00	<u>Espaces verts :</u>	
		Yoann GOBEROT	06.17.17.34.08
Dr Tramoy	03.86.67.01.21	Didier BLANCHARD	06.46.17.25.46
Sergine : Dr Lefoulon	03.86.66.30.03	JARDI PROPRE	06.99.23.77.28
Vinneuf : Dr Gallet	03.86.66.88.67	Kyllian HOURY	06.67.35.76.87
<u>Pharmacie :</u>		<u>Transports :</u>	
Pont/Yonne: Truchot	03.86.67.19.00	TPS PIROELLE	03.86.88.06.40
Sergines : Mauperin	03.86.66.30.22	<u>Caviste :</u>	
Vinneuf : Salaun	03.86.66.83.37	La Cave des Préaux	03.86.66.63.17
<u>Infirmiers à Pont/Yonne :</u>		<u>Brasseur :</u>	
Duval- Paunon - Noel	03.86.86.62.46	Les bières de Papa	06.82.15.02.27
Fournier - Sutorius	03.86.67.11.06	<u>Immobilier :</u>	
Bruneau	03.86.66.62.41	Camille LECOMTE	06.50.06.89.97
<u>Infirmiers à Courlon sur Yonne :</u>		Maurice DI CARLO	06.10.55.89.33
Limoges Matthieu	06.45.00.70.73	Alicia COSTA-SERRA	06.49.55.98.31
<u>Infirmiers à Michery :</u>		<u>Tatouages :</u>	
Cabinet Infirmier	06.49.79.04.47	D-BO TATTOO	06.77.77.40.04
<u>Infirmiers à Sergines :</u>		<u>Beauté :</u>	
Bouteiller Valérie	06.45.00.70.73	Institut Magic Nail's art	06.34.33.91.84
<u>Aide à domicile :</u>		Belledita Onglerie	06.81.84.52.65
SERENITE SAP	03.86.64.20.08	<u>Chambres d'hôtes :</u>	
CLEAN FLO SERVICES	06.46.70.85.60	Les Portes de Bourgogne	06.64.85.89.01
Entreprises/Artisans/commerçants Serbonnois		<u>Chambres d'hôtes, gîte rural :</u>	
<u>Plomberie :</u>		LE GRAND-VARENNES	
David BERTRAND	03.86.67.23.14	<a href="http://www.grand-vareennes.fr">www.grand-vareennes.fr</a>	
Richard BOYER	03.86.66.81.15	<u>Lieu de réception avec hébergements :</u>	
<u>Lavage véhicules à domicile :</u>		DOMAINE DU PETIT VARENNES	
N.C.M.L.	07.67.01.17.87	<a href="http://www.domainedupetitvareennes.fr">www.domainedupetitvareennes.fr</a>	
<u>Pièces détachées véhicules/industrie :</u>		<u>Bar/tabac/PMU/FDJ/Point POSTE/Dépôt pain/Restauration.</u>	
G.E.P.S.	06.49.29.11.07	Le SERBONNES	03.86.65.04.31
<u>Electricité :</u>			
Sylvain LOGEZ	06.23.18.59.90		



### **Mairie de Serbonnes**

Téléphone : 03.86.67.11.25

Email : [mairie-serbonnes@wanadoo.fr](mailto:mairie-serbonnes@wanadoo.fr)

Site web : [www.mairie-serbonnes.com](http://www.mairie-serbonnes.com)

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h00 - 11h30

Mardi : 13h30 - 17h30

Samedi : 9h00 - 11h00



### **Bibliothèque Municipale**

Téléphone : 06.25.34.21.06

Email : [bm.serbonnes@gmail.com](mailto:bm.serbonnes@gmail.com)

Ouverture le mercredi de 14h30 à 16h30

et le samedi matin de 10h00 à 12h00



### **PAROISSE**

Les célébrations de la messe ont lieu de manière aléatoire dans les différentes communes de la paroisse. Pour obtenir les horaires et les lieux des célébrations, veuillez consulter le site de la Paroisse Saint Louis à l'adresse suivante :

[www.yonne.catholique.fr/Saint-Louis](http://www.yonne.catholique.fr/Saint-Louis).



### **Bar Le Serbonnes**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi

De 7h00 à 20h

Le dimanche et les jours fériés

De 8h à 12 h30

Services supplémentaires : Point Poste, Tabac, FDJ et PMU

Téléphone : 03.86.65.04.31

Au fil de l'Yonne est édité par la Mairie de Serbonnes. Le numéro est tiré à 400 exemplaires.

**Rappel : Notre journal communal est consultable sur notre site internet.**

[www.mairie-serbonnes.com](http://www.mairie-serbonnes.com)

Directeur de Publication : O. Martin - Rédacteur en Chef : O. Martin

Commission rédaction : A. Bédékovic, C. Grellet, E. Janot, B. Joing, O. Martin, A. Serdin, C. Varache,

Photos : C. Grellet, O. Martin, A. Serdin, C. Varache, G. Flahaut.

Tous droits réservés.

Conception graphique/saisie/PAO : L. Vigneron

Imprimé par A2F, 32 rue de la Cave 89140 SAINT-SEROTIN